CHARTE ROMAIN JACOB

Unis pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap

- Valoriser l'image que la personne en situation de handicap perçoit d'elle-même
- Valoriser l'accompagnement
- Exprimer les besoins
- Intégrer la santé au parcours de vie des personnes en situation de handicap
- Construire une culture professionnelle commune
- Coordonner le parcours de santé
- Organiser l'accès aux soins et à la prévention
- Faciliter et développer l'accès aux soins ambulatoires
- Prévenir et adapter l'hospitalisation avec ou sans hébergement
- Améliorer la réponse aux urgences médicales
- Faciliter le retour aux technologies de l'information et de la communication
- Mettre en oeuvre et évaluer la charte

Questionnaire en ligne sur l'accès au soin des personnes vivant avec un handicap

Version audio

HÔPITAUX CHAMPAGNE SUD

Service d'appui à la Qualité HCS

N°BMS 9418363 v01 applicable jusqu'au : 20/08/2029